

Vos questions / nos réponses

## dependence d alcool...

Par [Profil supprimé](#) Postée le 21/06/2014 14:27

Bonjour,

mon compagnon a eu des graves problemmes d alcool...tentative de suicide, violences...il a suivi une cure il y a un an. Apres 3 mois d abstinace il a recomance a boire. Il bois encore en se cachant et il ne reconais pas sa depandance. J aimerais savoir comment je peux l aider, si je peux prendre un RV chez un psichyatre pour acceder a un aide specialisee et personalisee. Il dis qu il veut arreter, mais je suis sure qu il a besoin d etre suivi par des specialists. Je crois qu il faut aller ensemble voir un medecin car, a mon avis, moi aussi j ai besoin d etre bien informee pour savoir comment il faut reagir et comment l aider. Merci d avans pour votre reponse,

Diana

---

**Mise en ligne le 24/06/2014**

Bonjour,

Votre compagnon a fait une cure d'alcool il y a un an mais il ne semblait pas encore être prêt.

Comme vous devez vous en douter il n'est pas facile de se défaire d'une dépendance alcoolique qui laisse très souvent des traces.

Cependant, quelle que soit la force de cette dépendance, il est heureusement toujours possible de la faire cesser. Pour ce faire il est fondamental que la personne concernée, celle qui fait la cure, celle qui a à avoir les soins, adhère pleinement la démarche de soins. Il faut garder à l'esprit que s'il doit se faire soigner votre compagnon doit d'abord le faire, principalement, pour lui-même et ensuite pour ses proches ou ceux qui l'aiment ou qu'il aime. Se soigner pour soi-même est un aveu de sa maladie et est le gage d'un résultat efficace.

Malgré sa non reconnaissance de sa dépendance et ses consommations cachées votre compagnon ne semble pas fermer toutes les portes puisque vous rapportez qu'il ne s'oppose pas à arrêter. C'est dans cette logique que nous vous suggérons de continuer dans le sens du dialogue et de vous faire aider tous les deux par des professionnels qui ont pour habitude de traiter les problématiques similaires à la vôtre.

Vous pouvez trouver ces professionnels en centre d'alcoologie. Ceux ci travaillent autant avec l'usager qu'avec son entourage. Vous pouvez donc vous y rendre ensemble ou séparément pour y être conseillés sur la manière la mieux appropriée pour faire face à la situation. Pour avoir des adresses de centres situés dans votre département rendez vous sur notre site à ce lien :<http://www.drogues-info-service.fr/?-Adresses-utiles->

Vous pouvez également nous joindre par tchat via notre site ou nous appeler au 0800 23 13 13, Drogues Info Service gratuit et anonyme depuis un poste fixe tous les jours de 8h00 à 2h00 du matin, pour une écoute et un soutien ponctuels ou au besoin une réorientation.

Bien cordialement.

---